

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.04.2011

Révision: 26.04.2011

### 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** *Metaflux 70-15 Dégraissage rapid*
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Emploi de la substance / de la préparation**  
Dégraissant  
Solvants dégraisseurs
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**  
SODITEC Sàrl  
24, Rue Joseph Marie Jacquard - BP 40180  
F-67400 Illkirch  
Tel. ++33 (0)388552940
- **Service chargé des renseignements:** Tel. ++33 (0)388552940
- **Numéro d'appel d'urgence:**  
ORFILA (Information- I.N.F.S.)  
0033(0)145425959

### 2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**
-  Xi; Irritant  
 R38: Irritant pour la peau.
-  F+; Extrêmement inflammable  
 R12: Extrêmement inflammable.
-  N; Dangereux pour l'environnement  
 R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**  
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.  
Attention! Récipient sous pression.  
A des effets narcotisants.
- **Système de classification:**  
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- **Éléments d'étiquetage**
- **Marquage selon les directives CEE:**  
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.
- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**
- 


 Xi Irritant  
 F+ Extrêmement inflammable  
 N Dangereux pour l'environnement
- **Phrases R:**  
12 Extrêmement inflammable.  
38 Irritant pour la peau.  
51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

(suite page 2)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.04.2011

Révision: 26.04.2011

**Nom du produit: Metaflux 70-15 Degraissage rapid**

(suite de la page 1)

67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Phrases S:**

23 Ne pas respirer l'aérosol.

24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

29/35 Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les pré-cautions d'usage.

51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

**Identification particulière de certaines préparations:**

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Sans une aération suffisante la formation de vapeurs explosives est possible

Conserver hors de portée des enfants.

**Autres dangers**
**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

• **PBT:** Non applicable.

• **vPvB:** Non applicable.

### 3 Composition/informations sur les composants

• **Caractérisation chimique: Mélanges**

• **Description:** Mélange de substances actives avec gaz propulseur.

**Composants dangereux:**

CAS: 64742-49-0 EINECS: 265-151-9	Naphta léger (pétrole), hydrotraite  Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	50-100%
CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2	acétone  Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	10-25%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9	propane  Flam. Gas 1, H220; Press. Gas, H280	10-25%
CAS: 110-54-3 EINECS: 203-777-6	n-hexane  Flam. Liq. 2, H225; Repr. 2, H361f; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	≤ 2,5%

**Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu**

hydrocarbures aliphatiques

≥ 30%

parfums (LIMONENE, CITRAL)

• **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 4 Premiers secours

• **Description des premiers secours**

• **Remarques générales:**

Amener les sujets à l'air frais.

Ne pas laisser les sujets sans surveillance.

(suite page 3)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.04.2011

Révision: 26.04.2011

**Nom du produit: Metaflux 70-15 Degraissage rapid**

(suite de la page 2)

- **Après inhalation:**  
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.  
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:**  
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**  
CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
- **Autres indications** Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Assurer une aération suffisante.  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- **Référence à d'autres sections**  
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.  
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
- **Préventions des incendies et des explosions:**  
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.  
Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.  
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**  
Stocker dans un endroit frais.  
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**  
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.04.2011

Révision: 26.04.2011

**Nom du produit: Metaflux 70-15 Degraissage rapid**

(suite de la page 3)

· **Température de stockage recommandée:** 15 - 35°C, max. 50°C

### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**  
Sans autre indication, voir point 7.

· **Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

**64742-49-0 Naphta léger (pétrole), hydrotraite**

VME/TWA (8 H) (France)	1200 mg/m <sup>3</sup> , 500 ppm
VME (CHF)	2000 mg/m <sup>3</sup> , 500 ppm
SUVA: Essence légère 60-90	

**67-64-1 acétone**

VME (France)	Valeur momentanée: 2420 mg/m <sup>3</sup> , 1000 ppm
IOELV (EU)	Valeur à long terme: 1210 mg/m <sup>3</sup> , 500 ppm
	1210 mg/m <sup>3</sup> , 500 ppm

**110-54-3 n-hexane**

VME (France)	72 mg/m <sup>3</sup> , 20 ppm
	R3
IOELV (EU)	72 mg/m <sup>3</sup> , 20 ppm

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **Contrôles de l'exposition**

· **Équipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:** Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

· **Matériau des gants** En cas de contamination: gants en nitrile (EN 374 ;0,4 mm; perméation >480min)

· **Temps de pénétration du matériau des gants** > 480 min

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

### 9 Propriétés physiques et chimiques

· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

· **Aspect:**

**Forme:** Aérosol

**Couleur:** Incolore

(suite page 5)

**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.04.2011

Révision: 26.04.2011

Nom du produit: **Metaflux 70-15 Degraissage rapid**

(suite de la page 4)

· <b>Odeur:</b>	Fruitée
· <b>Changement d'état</b>	
<b>Point de fusion:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'ébullition:</b>	-44°C
· <b>Point d'inflammation:</b>	x °C Non applicable, s'agissant d'un aérosol.
· <b>Température d'inflammation:</b>	250°C
· <b>Auto-inflammation:</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· <b>Danger d'explosion:</b>	Risque d'explosion a une temperature > 50°C. En usage la formation de mélanges explosives avec air est possible
· <b>Limites d'explosion:</b>	
<b>Inférieure:</b>	0,8 Vol %
<b>Supérieure:</b>	13,0 Vol %
<b>Pression (20°C)</b>	3 - 5 bar
· <b>Densité à 20°C:</b>	0,703 g/cm <sup>3</sup>
· <b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:</b>	Pas ou peu miscible
· <b>Teneur en solvants:</b>	
<b>Solvants organiques:</b>	87,1 %
<b>COV</b>	99,9 %
	0,281 kg/ 400 ml
· <b>Autres informations</b>	
<b>Autres indications</b>	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air.

### 10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Risque d'explosion par échauffement >50°C.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus
- **Indications complémentaires:** durée de stockage jusqu'à 24 mois.

### 11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**
- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.
- **des yeux:** legere
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**  
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:  
Irritant

### 12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.04.2011

Révision: 26.04.2011

**Nom du produit: Metaflux 70-15 Degraissage rapid**

(suite de la page 5)

- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:** Toxique chez les poissons.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**  
 Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant  
 Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.  
 Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.  
 Toxique pour les organismes aquatiques.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**  
 aérosols vides: recyclage  
 aérosols non-vides: à éliminer avec déchets spéciaux

- **Catalogue européen des déchets**

16 00 00	DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE
16 05 00	gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut
16 05 04*	gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
07 00 00	DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE
07 06 00	déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques
07 06 04*	autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### 14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**



- **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** 2 5F Gaz.
- **Indice Kemler:** -
- **No ONU:** 1950
- **Groupe d'emballage:** -
- **Étiquette de danger:** 2.1
- **Marquage spécial:** Signe conventionnel (poisson et arbre)
- **Nom d'expédition des Nations unies:** 1950 AÉROSOLS
- **Quantités limitées (LQ)** LQ2
- **Catégorie de transport** 2
- **Code de restriction en tunnels** D

(suite page 7)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.04.2011

Révision: 26.04.2011

**Nom du produit: Metaflux 70-15 Degraissage rapid**

(suite de la page 6)

**· Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**


· <b>Classe IMDG:</b>	2.1
· <b>No ONU:</b>	1950
· <b>Label</b>	2.1
· <b>Groupe d'emballage:</b>	-
· <b>No EMS:</b>	F-D,S-U
· <b>Marine Pollutant:</b>	Oui
	Signe conventionnel (poisson et arbre)
· <b>Désignation technique exacte:</b>	AEROSOLS (Naphtha (petroleum), hydrotreated light, HEXANES)

**· Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**


· <b>Classe ICAO/IATA:</b>	2.1
· <b>No ID ONU:</b>	1950
· <b>Label</b>	2.1
· <b>Groupe d'emballage:</b>	-
· <b>Désignation technique exacte:</b>	AEROSOLS, inflammable

**· Dangers pour l'environnement:**

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : (R)-p-mentha-1,8-diène, Naphta léger (petrole), hydrotraite

· **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Gaz.

### 15 Informations réglementaires

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **Marquage selon les directives CEE:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**



Xi Irritant  
F+ Extrêmement inflammable  
N Dangereux pour l'environnement

· **Phrases R:**

12 Extrêmement inflammable.

38 Irritant pour la peau.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· **Phrases S:**

23 Ne pas respirer l'aérosol.

24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

29/35 Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les pré-cautions d'usage.

(suite page 8)

**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.04.2011

Révision: 26.04.2011

**Nom du produit: Metaflux 70-15 Degraissage rapid**

(suite de la page 7)

51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

**· Identification particulière de certaines préparations:**

Réceptacle sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Sans une aération suffisante la formation de vapeurs explosives est possible

Conserver hors de portée des enfants.

**· Prescriptions nationales:**

**· Indications sur les restrictions de travail:**

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

Classe	Part en %
I	≤ 2,5
NK	50-100

**· Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**· Phrases importantes**

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R11 Facilement inflammable.

R12 Extrêmement inflammable.

R36 Irritant pour les yeux.

R38 Irritant pour la peau.

R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R62 Risque possible d'altération de la fertilité.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**· \* Données modifiées par rapport à la version précédente**